



LETTRE OUVERTE AU DISP

Objet : Explication du mal-être du personnel du CP Aix-Luynes – demande d'intervention immédiate

Monsieur le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Marseille,

Nous tenons par la présente à vous informer de la situation du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes, 3ème établissement pénitentiaire de France. Cette structure est en péril, en atteste l'ensemble des dysfonctionnements que nous allons vous exposer ci-après. Le mal-être des personnels, tous corps et grades confondus, est tel qu'il justifie pleinement cette saisine urgente de votre autorité.

Avant tout, il faut bien être conscient que le CP d'Aix-Luynes ne constitue malheureusement pas une entité propre, mais qu'au bout de 4 ans de fonctionnement il existe toujours une disparité flagrante entre deux structures, deux établissements distincts : Aix 1 et Aix 2.

Le développement du site s'est fait autour d'Aix 1 alors qu'il aurait été plus judicieux d'y résoudre les problèmes existants, avant de procéder à l'agrandissement de la structure.

Les dysfonctionnements sécuritaires :

Pour Aix 1, le projet de réfection du système DATACET a pris un retard considérable, contraignant les personnels et intervenants à travailler dans des conditions sécuritaires déplorables. Le système dysfonctionne quotidiennement, les personnels se retrouvent régulièrement bloqués derrière une grille avec des personnes détenues. Un seul clavier dans tout l'établissement reste fonctionnel et permet encore de contrôler les ouvertures des grilles des 3 bâtiments... pour combien de temps ? Il n'est pas acceptable, ni sécuritaire, de travailler en mode dégradé avec des clés d'intervention.

➡ **Il est urgent d'accélérer le remplacement du système DATACET avant qu'un drame ne survienne.**

Les fiches de poste et fiches réflexe :

Les fiches de poste sont inexistantes à Aix-Luynes. Au pire chacun fait comme il peut, au mieux c'est aux personnels de rédiger eux-mêmes leur fiche de poste. L'insistance de la section locale **FO Justice** lors des instances consultatives n'a pas permis, à ce jour, une rédaction puis une validation des fiches de poste, encore moins des fiches réflexes à afficher dans les postes stratégiques.

➡ **Il est urgent d'apporter un cadre de travail aux personnels du CP Aix-Luynes.**

Le service du week-end :

Le constat est sans appel et il est accablant :

➡ Pour Aix 1 :

- 3 bâtiments sans gradé,
- 1 gradé chef de poste,
- 1 gradé par secteur PCI – CPA – QID,
- 1 gradé parloir, le samedi uniquement,

Tout ceci s'il n'y a pas d'absents, bien évidemment.

➡ Pour Aix 2 :

- 4 bâtiments sans gradé,
- 1 gradé chef de poste,
- 1 gradé PCI,
- 1 gradé parloir uniquement le samedi,
- 1 gradé par secteur spécifique QER – CNE – QD,

Tout ceci s'il n'y a pas d'absents, bien évidemment.

➡ Pour l'ensemble de la structure Aix 1 et Aix 2 : 1 Officier de permanence

Ce sont donc au total 7 bâtiments d'hébergement sans le moindre encadrement. Les surveillants sont seuls à gérer la détention. Les 4 gradés présents gèrent théoriquement la périphérie, ils doivent cependant se diviser, pour répondre à toutes les mesures de norme de sécurité, ce qui est impossible (mise en place des promenades, ouverture de cellule en présence d'un gradé...).

Ce mode de fonctionnement est le même aux heures les plus sensibles, ouverture et fermeture de l'établissement, sans l'officier de permanence.

La réalité Aixoise est la suivante : « **article 22, débrouille-toi comme tu peux, ici c'est comme ça, c'est le sud** ».

Et ça n'est évidemment pas acceptable. Le CP Aix-Luynes reçoit énormément de jeunes agents sortant d'école, qu'il ne parvient pas à fidéliser. Ces agents ont besoin d'un cadre. Et ce ne sont pas des consignes scandées ni des notes de services impossibles à appliquer, faute de moyens humains, qui apportent ce cadre.

➡ **Il est urgent d'abonder les effectifs de cadres sur la CP Aix-Luynes et/ou de revoir la façon dont ils sont employés.**

Le respect de la hiérarchie :

Le respect de la hiérarchie est la pierre angulaire du bon fonctionnement d'une détention et plus largement d'un

établissement. Au CP Aix-Luynes, ce respect n'existe pas. La gestion des personnels se fait à l'affect, quand ça n'est pas au jugé. Les personnels ont la sensation qu'il n'y a pas de règle, pas de chaîne hiérarchique, qu'ils baignent dans l'anarchie la plus totale. Dès lors la discipline est inexistante, les cadres n'ayant même pas l'opportunité de l'exercer correctement.

➡ **Il est urgent de redonner un sens à la chaîne hiérarchique et de conforter les cadres dans leur rôle.**

La gestion RH du personnel :

Les errements en matière RH sont nombreux et de manière non exhaustive nous pouvons citer :

- ▶ L'absence de validation des congés annuels estivaux de certains agents, alors que nous sommes à la fin de mois de juin.
- ▶ Rien n'est anticipé sur les départs en mutation, à la retraite, en congés maternité, en congé parental, et ce pour les personnels de surveillance comme pour les personnels administratifs.
- ▶ Les agents ne disposent toujours pas d'un service prévisionnel à l'année.
- ▶ Certains secteurs sont complètement abandonnés et d'autres laissés aux oubliettes.
- ▶ Les décisions prises en faveur ou défaveur des personnels le sont en dépit de toute équité.
- ▶ Les feuilles d'appel ne correspondent pas à la réalité du terrain. Chaque jour Aix 1 comme Aix 2 ouvrent en mode dégradé avec une multitude de postes découverts. Il n'est pas rare d'entendre «-10 agents sur Aix 1 et - 7 sur Aix 2 ça va !! » **Non, ça ne va pas !**

Les demandes d'autorisations d'absence syndicales, transmises en temps et en heures, afin de ne pas mettre en difficultés le service de la planification, ne sont pas traitées ou refusées sans aucune justification.

➡ **Il est urgent de mettre un terme à cette déshérence managériale.**

L'absentéisme :

L'absentéisme sur notre structure est la résultante de l'ensemble des éléments cités ci-dessus, il est devenu endémique au CP Aix Luynes pour ne pas dire culturel. Des leviers d'actions existent pourtant pour lutter contre cet absentéisme, pour fidéliser les agents sur la structure.

Le mal-être des agents est à son paroxysme au CP Aix-Luynes. Faut-il rappeler les erreurs récurrentes et intolérables sur le salaire des agents ? C'est un élément qui contribue à l'absentéisme, car il faut admettre cette réalité : **un agent qui ne perçoit pas l'intégralité de son salaire n'a pas toujours les moyens de se rendre au travail.**

Nous sommes persuadés que la problématique réside dans le management et la gestion RH et non dans le taux de couverture. La gestion des heures supplémentaires est catastrophique, et doit être rationalisée. Il n'est pas acceptable de faire effectuer des heures supplémentaires aux agents « à crédit ». Le plafonnement trimestriel des 108 heures doit être respecté, pas uniquement pour la mise en paiement, mais bien pour la réalisation de ces heures.

➡ **Il est urgent de rationaliser la gestion des effectifs et de lutter contre l'absentéisme.**

La valorisation des agents présents :

Malgré tout, le CP Aix-Luynes bénéficie d'agents de bonne volonté qui demeurent motivés et attachés à leur établissement. Nous disposons d'un vivier d'agents compétents, volontaires et qui sont force de proposition pour tenter de donner du sens à notre profession. C'est grâce à ces agents que l'établissement continue de fonctionner, grâce à celles et ceux qui refusent de baisser les bras.

Quand l'anarchie ambiante profite aux opportunistes, qui brillent par leur absence sur le terrain, d'autres assurent le service public pénitentiaire. Il est nécessaire de préserver ces agents, de maintenir leur volontarisme et leur motivation en reconnaissant la qualité de leur travail.

➡ **Il est urgent de valoriser le travail et de remotiver les personnels de manière très concrète.**

Monsieur le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Marseille, le CP Aix-Luynes, 3ème établissement de France doit retrouver sa place au plus vite et redorer son image. Nous refusons de le voir s'enliser chaque jour un peu plus, de laisser ses personnels à l'abandon.

Le CP Aix-Luynes doit devenir au contraire une référence, où la réglementation serait maîtrisée et appliquée, où les jeunes agents apprendraient leur métier et se forgeraient une solide expérience pour leur avenir pénitentiaire, un établissement où la méritocratie serait la règle.

FO Justice attend de vous des mesures fortes et immédiates pour remettre à flot le CP Aix-Luynes avant qu'il ne sombre définitivement. Nous exigeons sans délai :

- ➡ **Un audit complet de l'établissement avec une intervention de la MCI.**
- ➡ **La modification des horaires d'ouverture du mess qui ne permettent actuellement pas aux agents de se restaurer pendant leur pause méridienne, en apportant un avenant au contrat du prestataire privé (ouverture à partir de 11h00 et non 11h45).**
- ➡ **Un 4ème agent en service de nuit à la SAS est indispensable au bon fonctionnement en toute sécurité de ce quartier qui a déjà connu une évasion.**
- ➡ **La couverture des postes vacants de personnels administratifs, nous avons eu 5 départs et aucune arrivée. Ces services indispensables au bon fonctionnement de la structure ne peuvent fonctionner avec de telles carences.**
- ➡ **La sécurisation des cours de promenades que nous réclamons depuis plus d'un an.**
- ➡ **La finalisation des travaux DATACET afin de pouvoir travailler en sécurité.**
- ➡ **La couverture es postes vacants d'officiers et de 1^{er} surveillants.**

Dans l'attente d'une prise en compte des difficultés générales signalées, d'un retour à l'attention du personnel, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Le SLP FO Justice CP Aix-Luynes
Le 24 juin 2022

